



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs Elargi

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitaliers, **FPSH**

Docteur Nicole Smolski
Présidente

Docteur Bertrand Mas
Vice-Président

Docteur Yves Rébufat
Secrétaire Général

SUICIDE DE NOTRE COLLEGUE DE MONTPELLIER : LA GESTION A –T-ELLE ETE OPTIMALE ?

L'émotion reste entière concernant le suicide de notre jeune collègue, après un accident thérapeutique. Mais il est temps pour le SNPHAR-E de **commencer à poser les questions nécessaires pour éviter qu'un tel drame ne se reproduise.**

Aucune récupération ne doit être faite d'un tel drame humain !

Mais tous les PH de France se demandent comment un directeur général a pu mettre à pied à trois reprises depuis janvier, un médecin bouleversé et traumatisé, sans consulter les différentes instances médicales de l'établissement et prendre avis auprès de la communauté de ses collègues qui l'entouraient ? A aucun moment cette suspension fut remise en cause ! La récurrence des suspensions ressemble à un acharnement. C'est là le fait du Prince !

Notre collègue a été sanctionné et non protégé.

Il a été livré en pâture sans aucune protection ni recours. Or nous savons tous, que les accidents médicaux sont toujours multi factoriels, que les expertises sont longues et complexes, que la causalité est rarement unique, et que la réflexion et le doute sont toujours de bon aloi, en médecine comme en justice. **Il s'agit là d'une gestion autoritaire qui n'a même pas attendu les conclusions de l'enquête ou de l'expertise de ce drame !**

Le SNPHAR-E annonce depuis plus d'un an les effets délétères à terme de cette nouvelle gestion (la gouvernance et loi HPST) des Etablissements de Santé. Nous avons hélas la preuve que ce type de dérive autocratique est maintenant possible ! **La CME de Montpellier l'a bien analysé, avec le rejet par 94% des médecins de la politique de la direction générale. Il s'agit là d'un message au nouveau DG de Montpellier. Mais pour nous c'est un message potentiel à tous les DG de France.**

Le SNPHARE continuera à **dénoncer une telle dérive managériale** qui fait désormais l'objet de recours en justice (France Télécom). **Nous maintiendrons notre opposition face à de telles modes de gestion des ressources humaines, assumées par ces nouveaux managers (directeurs ou médecins), uniquement obnubilés par leur compte d'exploitation !**

L'hôpital doit rester au service de la population, et le personnel soignant doit pouvoir travailler dans un environnement non dégradé, dominé par les valeurs de respect (du personnel), de sérénité et de qualité des conditions de travail !

Service d'Anesthésie Réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 06 88 07 33 14
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr

Département d'Anesthésie Réanimation Pédiatrique
Hôpital de la Timone Enfants
264 rue Saint-Pierre, 13385 Marseille
tél. 06 62 00 60 11
tél. 04 91 38 68 47
✉ bertrand.mas@snphar.fr

Service d'Anesthésie Réanimation
Hôpital Laënnec - CHU de Nantes
44093 Nantes Cedex 1
tél. 06 86 87 62 76
tél. 02 40 16 53 04
✉ yves.rebufat@snphar.fr